

# Guides > Rédaction et présentation des travaux (3e cycle)

Université de Montréal  
École de **bibliothéconomie** et des **sciences de l'information**

## Rédaction et présentation des travaux (3e cycle)

Il existe une grande diversité dans les façons de présenter des travaux écrits, que ce soit dans la présentation matérielle et la structure logique du travail, ou encore dans la manière d'identifier les sources dans le texte et de présenter les références bibliographiques.

Pour la **travaux dans le cadre des quatre cours obligatoires** : la doctorante ou le doctorant se conforme aux normes de présentation propres aux travaux de chacun des cours, et qui sont indiquées par la professeure ou le professeur responsable de chaque cours.

Pour l'**examen de synthèse (partie écrite)** : la doctorante ou le doctorant se conforme aux normes de présentation propres précisées par le jury d'examen de synthèse.

Pour la **proposition de recherche** et la **thèse** : la doctorante ou le doctorant doit se conformer aux normes de présentation et aux modalités de rédaction expliquées dans le *Guide des mémoires et des thèses*, ainsi qu'au **modèle de document** (souvent appelé « feuille de style ») utilisé pour la présentation des thèses en format numérique. Voir à cet effet la rubrique « Rédaction et présentation du mémoire ou de la thèse » sur le site du Vice-rectorat adjoint aux études supérieures et postdoctorales (ESP) (<https://esp.umontreal.ca/ce-qui-faut-savoir/cheminement-et-encadrement/memoire-et-these/>).

Pour le **dépôt de la thèse sous forme numérique dans le dépôt institutionnel**, après la soutenance : dès que la doctorante ou le doctorant obtient l'aval de la présidente ou du président du jury de thèse, la thèse doit être déposée sous forme numérique dans le dépôt institutionnel Papyrus, géré par la Direction des bibliothèques de l'Université de Montréal. Pour plus d'information, consulter le site des Bibliothèques (<https://bib.umontreal.ca/gerer-diffuser/deposer-these-memoire/>).

## Gestion des références bibliographiques

Il existe des logiciels facilitant la gestion des références bibliographiques. Les Bibliothèques de l'Université de Montréal offrent de l'information à cet effet et même plus largement sur la manière de bien citer ses sources, de même que des séances de formation. (Pour information : <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer/>).

## Ressources sur la rédaction d'une thèse

Les Bibliothèques de l'Université de Montréal proposent des ressources sur la rédaction d'une thèse. (Pour information : <https://bib.umontreal.ca/evaluer-analyser-rediger/rediger-these-memoire/>).

## Ressources sur la communication savante

Les Bibliothèques de l'Université de Montréal proposent également des ressources en lien avec la communication savante (rédaction, communication, soumission d'un texte, évaluation par les pairs, diffusion). (Pour information : <https://bib.umontreal.ca/gerer-diffuser/communication-savante/>). Les SAISONS des ESP proposent un programme de développement reposant sur le Référentiel des compétences transversales favorisant l'intégration professionnelle des étudiants aux cycles supérieurs. (Pour information : <https://saisonsesp.umontreal.ca/accueil/>).

[École de bibliothéconomie et des sciences de l'information](#)

Besoin d'aide ? [Nous joindre](#)